Bordereau attestant l'exactitude des informations - DAX - 4001 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 22/04/2026 - 1877 - 1990 B 00063 - 353 684 939 - PENE

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1 30/09/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 431	2 200	1 231	2 208	-977	-44.24
	Fonds commercial (1)	129 289		129 289	129 289		
	Autres immobilisations incorporelles	3 535	3 535				
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	2 311 192	1 214 250	1 096 942	1 247 593	-150 651	-12.08
	Autres immobilisations corporelles	849 939	500 414	349 525	286 196	63 329	22.13
	Immobilisations en cours	47 708		47 708	1 000	46 708	NS
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	12		12	12		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	12 263		12 263	8 877	3 386	38.14
	Autres immobilisations financières	56 142		56 142	56 142		
	Total II	3 413 512	1 720 399	1 693 113	1 731 318	-38 206	-2.21
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements	238 947		238 947	207 708	31 239	15.04
	En-cours de production de biens	110 663		110 663	124 442	-13 779	-11.07
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 512 495	13 694	1 498 801	1 482 982	15 819	1.07
	Autres créances	266 078		266 078	120 916	145 162	120.05
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	162 784		162 784	870 019	-707 234	-81.29
	Disponibilités	490 714		490 714	513 573	-22 860	-4.45
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	42 001		42 001	13 306	28 695	215.65
	Total III	2 823 683	13 694	2 809 989	3 332 947	-522 958	-15.69
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 237 195	1 734 093	4 503 101	5 064 265	-561 164	-11.08

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 68 405
(3) Dont à plus d'un an 15 460

SAS PENE
153 chemin de Dominique
40330 ARSAGUE
Tél : 05 58 38 85 21
contact@sarlpene.fr
Siret : 35368493900039

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 671)	10 671	10 671		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 067	1 067		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 594 296	1 225 998	368 298	30.04
	Report à nouveau	478 943	478 943		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	514 519	698 298	-183 778	-26.32
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	2 599 496	2 414 977	184 519	7.64
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	936 252	1 473 806	-537 554	-36.47
	Concours bancaires courants	1 125	1 302	-177	-13.63
	Emprunts et dettes financières diverses	16 610	2 826	13 785	487.80
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 074	30 862	-29 788	-96.52
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	318 529	298 872	19 656	6.58
	Dettes fiscales et sociales	606 429	808 349	-201 920	-24.98
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 340	8 116	5 224	64.37
	Autres dettes	10 247	25 156	-14 909	-59.27
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 903 605	2 649 288	-745 683	-28.15
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 503 101	5 064 265	-561 164	-11.08
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 406 821	1 714 742		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/09/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	8 649 435		8 649 435	9 268 218	-618 783	-6.68
Production vendue de services	130 482		130 482	91 747	38 735	42.22
Chiffre d'affaires NET	8 779 917		8 779 917	9 359 966	-580 048	-6.20
Production stockée			-13 779	47 389	-61 168	-129.08
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			16 000	15 680	320	2.04
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				54 937	-54 937	-100.00
Autres produits			28 117		28 117	
Total des Produits d'exploitation (I)			8 810 254	9 477 971	-667 716	-7.04
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			983 205	1 093 034	-109 829	-10.05
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			-31 239	-11 676	-19 563	-167.54
Autres achats et charges externes *			2 550 968	2 873 280	-322 312	-11.22
Impôts, taxes et versements assimilés			177 724	174 463	3 261	1.87
Salaires et traitements			2 600 847	2 514 796	86 051	3.42
Charges sociales			1 376 291	1 225 650	150 641	12.29
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			367 516	343 953	23 563	6.85
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			10 135	3 560	6 575	184.70
Dotations aux provisions						
Autres charges			27 873	35 364	-7 492	-21.18
Total des Charges d'exploitation (II)			8 063 321	8 252 424	-189 104	-2.29
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			746 934	1 225 547	-478 613	-39.05
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	30 140	24 562	5 578	22.71
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	29		29	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	30 170	24 562	5 607	22.83
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	41 995	41 493	502	1.21
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	41 995	41 493	502	1.21
2. Résultat financier (V-VI)	-11 825	-16 931	5 106	30.16
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	735 108	1 208 615	-473 507	-39.18
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 420	-2 420	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		30 213	-30 213	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		32 633	-32 633	-100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		8 148	-8 148	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		28 277	-28 277	-100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		36 425	-36 425	-100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-3 792	3 792	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	94 306	207 633	-113 327	-54.58
Impôts sur les bénéfices (X)	126 283	298 893	-172 610	-57.75
Total des produits (I+III+V+VII)	8 840 424	9 535 166	-694 742	-7.29
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 325 905	8 836 868	-510 964	-5.78
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	514 519	698 298	-183 778	-26.32

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	10
Charges à payer	10
Détail des charges constatées d'avance	11
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	11
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	11
Montant des engagements financiers	12
Informations en matière de crédit bail	12
Engagement en matière de pensions et retraites	12

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 503 101.36 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 8 779 917.05 Euros et dégageant un bénéfice de 514 519.42 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société PENE a été transformée en société par actions simplifiée le 29 mars 2025.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

I) Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 05 juin 2014 et du règlement ANC n° 2022-06.

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

a) Immobilisations corporelles

En ce qui concerne les immobilisations, aucune n'a été identifiée comme décomposable.

Aussi, il a été procédé pour chaque immobilisation à un examen des durées de

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

vie économique par rapport aux durées d'usage fiscal retenues jusque là comme base d'amortissement.

Cet examen n'a pas conduit à modifier les durées d'amortissement pratiquées.

- 3 ans pour les Logiciels
- 3 à 8 ans pour les Installations
- 5 à 8 ans pour le Matériel et outillage
- 3 ans pour le Matériel de transport
- 3 à 10 ans pour Matériel et Mobilier de bureau

b) Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourants à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

c) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

d) Provisions

Créances douteuses : 15 460 € TTC, provisionnées à hauteur de 13 694 €.

CHANGEMENT DE METHODES

-

DEROGATIONS

-

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Les comptes arrêtés au 30/09/2025 tiennent compte :
- des difficultés d'approvisionnement et des hausses tarifaires liées aux conséquences économiques du conflit en Ukraine.

APPLICATION DU REGLEMENT ANC N° 2022-06

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Les sommes précédemment inscrites en transferts de charges sont sur cet exercice comptabilisées le cas échéant :

au crédit du compte de charge concerné

au crédit du compte 758700 Indemnités d'assurance en cas de sinistre

au crédit du compte 641900 pour les avantages en nature et remboursements de charges de personnel

au crédit du compte 649 pour les indemnités journalières

au crédit du compte 708 pour les refacturations.

Les cessions d'immobilisations sont retracées dans les comptes 657000 et 757000

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	136 256		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 207 218		106 216
Installations générales agencements aménagements divers	47 485		13 100
Matériel de transport	604 984		149 681
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	89 460		18 014
Immobilisations corporelles en cours	1 000		46 708
TOTAL	2 950 147		333 719
Autres participations	12		
Prêts, autres immobilisations financières	65 019		15 913
TOTAL	65 031		15 913
TOTAL GENERAL	3 151 434		349 632

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			136 256	136 256
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 242	2 311 192	2 311 192
Installations générales agencements aménagements divers			60 586	60 586
Matériel de transport		70 937	683 729	683 729
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 849	105 625	105 625
Immobilisations corporelles en cours			47 708	47 708
TOTAL		75 028	3 208 839	3 208 839
Autres participations			12	12
Prêts, autres immobilisations financières		12 527	68 405	68 405
TOTAL		12 527	68 417	68 417
TOTAL GENERAL		87 555	3 413 512	3 413 512

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 758	977		5 735
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	959 624	256 868	2 242	1 214 250
Installations générales agencements aménagements divers	9 251	5 398		14 649
Matériel de transport	400 910	88 371	63 255	426 026
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	45 573	15 902	1 735	59 740
TOTAL	1 415 358	366 539	67 233	1 714 664
TOTAL GENERAL	1 420 116	367 516	67 233	1 720 399

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	977				
Instal.techniques matériel outillage indus.	256 868				
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 398				
Matériel de transport	88 371				
Matériel de bureau informatique mobilier	15 902				
TOTAL	366 539				
TOTAL GENERAL	367 516				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	12 263	12 263	
Autres immobilisations financières	56 142	56 142	
Clients douteux ou litigieux	15 460	0	15 460
Autres créances clients	1 497 035	1 497 035	
Impôts sur les bénéfices	188 809	188 809	
Taxe sur la valeur ajoutée	54 739	54 739	
Divers état et autres collectivités publiques	967	967	
Débiteurs divers	21 564	21 564	
Charges constatées d'avance	42 001	42 001	
TOTAL	1 888 979	1 873 519	15 460
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	29 136		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	25 750		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 831	2 831		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	934 546	437 762	496 784	
Fournisseurs et comptes rattachés	318 529	318 529		
Personnel et comptes rattachés	94 823	94 823		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	193 655	193 655		
Taxe sur la valeur ajoutée	284 369	284 369		
Autres impôts taxes et assimilés	33 582	33 582		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 340	13 340		
Groupe et associés	16 610	16 610		
Autres dettes	10 247	10 247		
TOTAL	1 902 531	1 405 747	496 784	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	536 929			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
700 actions x 15.24 €	15.2400	700			700

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 706
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 287
Dettes fiscales et sociales	148 435
Autres dettes	10 247
Total	203 674

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Loyers	5 684		
Maintenance	7 734		
Divers	516		
Publicité	28 067		
Total	42 001		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	12
Ouvriers	78
Total	94

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : BPSO 17
Montant restant dû en capital : 6 430
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT FDS DE COMMERCE SARL PENE

Emprunt du : CA
Montant restant dû en capital : 29 604
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT FDS DE COMMERCE SARL PENE

Emprunt du : PYRENEES GASCOGNE
Montant restant dû en capital : 6 145

Emprunt du : BPSO
Montant restant dû en capital : 71 138

Emprunt du : CREDIT AGRICOLE
Montant restant dû en capital : 304 855

Emprunt du : BANQUE POUYANNE
Montant restant dû en capital : 161 985
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT DU FONDS DE COMMERCE

Emprunt du : BPACA

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Montant restant dû en capital : 354 385

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

CREDIT AGRICOLE CAUTIONS RET GARANTIE MARCH PUBLIC	7 206
CREDIT AGRICOLE CAUTIONS RET GARANTIE MARCH PRIVE	109 201
Total	116 407

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Redevances TTC restant à supporter : 57 602 €

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

L'engagenement en matière de retraite est couvert par SMA BTP pour les cadres/etam.
L'engagement est considéré non significatif pour les ETAM.
L'engagement en matière de retraite est couvert par la PRO BTP pour les ouvriers.

PENE
Société par actions simplifiée au capital de 10 671 euros
Siège social : 55 Chemin de Dominique
40330 ARSAGUE
353 684 939 RCS DAX

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 31 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le trente et un mars,
A dix-sept heures,

Les associés de la société PENE, société par actions simplifiée au capital de 10 671 euros, divisé en 700 actions, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social sur convocation de la présidence.

Sont présents :
- PENE FINANCES, propriétaire de.....400 actions
- SODASTI INNOVACION SL, propriétaire de.....300 actions

Soit 700 actions, sur les 700 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Lionel PENE, gérant de la société PENE DEVELOPPEMENT, elle-même présidente de la société PENE.

Il constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise par la loi.

I - A préalablement exposé ce qui suit :
La société BAKER TILLY, Commissaire aux comptes de la société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.
Monsieur Lionel PENE, dirigeant de la société PENE DEVELOPPEMENT, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 septembre 2025.

Les comptes annuels ainsi que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associée unique ou tenus à sa disposition au siège social, dans les délais fixés par lesdites dispositions.

II - A pris les décisions ci-après relatives a :
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025 et quitus à la gérance,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération de la présidence,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses.

PREMIERE DECISION
L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 septembre 2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.
En conséquence, elle donne à la présidence quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que le montant des dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts s'élève à 29 454 euros.

Nombre de voix pour : 700
Nombre de voix contre : 0

Cette résolution est adoptée.

DEUXIEME DECISION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de 514 519 euros comme suit :
- Dividendes : 514 519 euros

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercice	Dividende
30.09.2022	340 000 €
30.09.2023	450 000 €
30.09.2024	330 000 €

Nombre de voix pour : 700
Nombre de voix contre : 0

Cette résolution est adoptée.

[....]

QUATRIEME DECISION

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, prend acte des conventions conclues ou poursuivie pendant l'exercice écoulé.

Nombre de voix pour : 700
Nombre de voix contre : 0

Cette résolution est adoptée.

CINQUIEME DECISION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur de copies ou d'extraits des présentes décisions pour remplir toutes formalités de droit.

Nombre de voix pour : 700
Nombre de voix contre : 0

Cette résolution est adoptée.

Pour extrait certifiée conforme :
Le Président
PENE DEVELOPPEMENT
Représentée par Monsieur Lionel PENE

PENE DEVELOPPEMENT
55 Chemin de Dominique
40330 ARSAGUE

Siret : 942 015 330 00015

Audit – Bureau d'Anglet
2 Allée des Pléiades

64600 Anglet

T : +33 (0)5 59 58 08 90

www.bakertilly.fr

PENE
Société par actions simplifiée au capital de 10 671 €
Siège social : 55 Chemin de Dominique – 40330 ARSAGUE

RCS DAX 353 684 939

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30/09/2025

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.

PENE
Société par actions simplifiée au capital de 10 671 euros
Siège social : 55 Chemin de Dominique – 40330 ARSAGUE

RCS DAX 353 684 939

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30/09/2025

À l'Assemblée Générale de la Société PENE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société PENE relatifs à l'exercice clos le 30/09/2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Anglet le 16 mars 2026

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO

Arrate ARZAK

✓ Certifié par yousign

Arrate ARZAK
Associée

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1 30/09/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 431	2 200	1 231	2 208	-977	-44.24
	Fonds commercial (1)	129 289		129 289	129 289		
	Autres immobilisations incorporelles	3 535	3 535				
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	2 311 192	1 214 250	1 096 942	1 247 593	-150 651	-12.08
	Autres immobilisations corporelles	849 939	500 414	349 525	286 196	63 329	22.13
	Immobilisations en cours	47 708		47 708	1 000	46 708	NS
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	12		12	12		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	12 263		12 263	8 877	3 386	38.14
	Autres immobilisations financières	56 142		56 142	56 142		
	Total II	3 413 512	1 720 399	1 693 113	1 731 318	-38 206	-2.21
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements	238 947		238 947	207 708	31 239	15.04
	En-cours de production de biens	110 663		110 663	124 442	-13 779	-11.07
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 512 495	13 694	1 498 801	1 482 982	15 819	1.07
	Autres créances	266 078		266 078	120 916	145 162	120.05
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	162 784		162 784	870 019	-707 234	-81.29
	Disponibilités	490 714		490 714	513 573	-22 860	-4.45
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	42 001		42 001	13 306	28 695	215.65
	Total III	2 823 683	13 694	2 809 989	3 332 947	-522 958	-15.69
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 237 195	1 734 093	4 503 101	5 064 265	-561 164	-11.08

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 68 405
(3) Dont à plus d'un an 15 460

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 671)	10 671	10 671		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 067	1 067		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 594 296	1 225 998	368 298	30.04
	Report à nouveau	478 943	478 943		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	514 519	698 298	-183 778	-26.32
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	2 599 496	2 414 977	184 519	7.64
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	936 252	1 473 806	-537 554	-36.47
	Concours bancaires courants	1 125	1 302	-177	-13.63
	Emprunts et dettes financières diverses	16 610	2 826	13 785	487.80
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 074	30 862	-29 788	-96.52
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	318 529	298 872	19 656	6.58
	Dettes fiscales et sociales	606 429	808 349	-201 920	-24.98
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 340	8 116	5 224	64.37
	Autres dettes	10 247	25 156	-14 909	-59.27
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 903 605	2 649 288	-745 683	-28.15
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 503 101	5 064 265	-561 164	-11.08
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 406 821	1 714 742		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/09/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	8 649 435		8 649 435	9 268 218	-618 783	-6.68
Production vendue de services	130 482		130 482	91 747	38 735	42.22
Chiffre d'affaires NET	8 779 917		8 779 917	9 359 966	-580 048	-6.20
Production stockée			-13 779	47 389	-61 168	-129.08
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			16 000	15 680	320	2.04
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				54 937	-54 937	-100.00
Autres produits			28 117		28 117	
Total des Produits d'exploitation (I)			8 810 254	9 477 971	-667 716	-7.04
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			983 205	1 093 034	-109 829	-10.05
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			-31 239	-11 676	-19 563	-167.54
Autres achats et charges externes *			2 550 968	2 873 280	-322 312	-11.22
Impôts, taxes et versements assimilés			177 724	174 463	3 261	1.87
Salaires et traitements			2 600 847	2 514 796	86 051	3.42
Charges sociales			1 376 291	1 225 650	150 641	12.29
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			367 516	343 953	23 563	6.85
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			10 135	3 560	6 575	184.70
Dotations aux provisions						
Autres charges			27 873	35 364	-7 492	-21.18
Total des Charges d'exploitation (II)			8 063 321	8 252 424	-189 104	-2.29
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			746 934	1 225 547	-478 613	-39.05
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	30 140	24 562	5 578	22.71
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	29		29	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	30 170	24 562	5 607	22.83
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	41 995	41 493	502	1.21
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	41 995	41 493	502	1.21
2. Résultat financier (V-VI)	-11 825	-16 931	5 106	30.16
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	735 108	1 208 615	-473 507	-39.18
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 420	-2 420	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		30 213	-30 213	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		32 633	-32 633	-100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		8 148	-8 148	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		28 277	-28 277	-100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		36 425	-36 425	-100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-3 792	3 792	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	94 306	207 633	-113 327	-54.58
Impôts sur les bénéfices (X)	126 283	298 893	-172 610	-57.75
Total des produits (I+III+V+VII)	8 840 424	9 535 166	-694 742	-7.29
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 325 905	8 836 868	-510 964	-5.78
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	514 519	698 298	-183 778	-26.32

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 503 101.36 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 8 779 917.05 Euros et dégageant un bénéfice de 514 519.42 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société PENE a été transformée en société par actions simplifiée le 29 mars 2025.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

I) Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 05 juin 2014 et du règlement ANC n° 2022-06.

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

a) Immobilisations corporelles

En ce qui concerne les immobilisations, aucune n'a été identifiée comme décomposable.

Aussi, il a été procédé pour chaque immobilisation à un examen des durées de

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

vie économique par rapport aux durées d'usage fiscal retenues jusque là comme base d'amortissement.

Cet examen n'a pas conduit à modifier les durées d'amortissement pratiquées.

- 3 ans pour les Logiciels
- 3 à 8 ans pour les Installations
- 5 à 8 ans pour le Matériel et outillage
- 3 ans pour le Matériel de transport
- 3 à 10 ans pour Matériel et Mobilier de bureau

b) Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourants à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

c) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

d) Provisions

Créances douteuses : 15 460 € TTC, provisionnées à hauteur de 13 694 €.

CHANGEMENT DE METHODES

Le réglement de l'Autorité des normes comptables n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers est applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

La société a décidé d'appliquer ce règlement de manière anticipée à compter de l'exercice clos le 30 septembre 2025. Les états financiers ont été établis conformément aux dispositions de ce règlement.

DEROGATIONS

-

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Les comptes arrêtés au 30/09/2025 tiennent compte :
- des difficultés d'approvisionnement et des hausses tarifaires liées aux conséquences économiques du conflit en Ukraine.

APPLICATION DU REGLEMENT ANC N° 2022-06

Les sommes précédemment inscrites en transferts de charges sont sur cet exercice comptabilisées le cas échéant :

au crédit du compte de charge concerné

au crédit du compte 758700 Indemnités d'assurance en cas de sinistre

au crédit du compte 641900 pour les avantages en nature et remboursements de charges de personnel

au crédit du compte 649 pour les indemnités journalières

au crédit du compte 708 pour les refacturations.

Les cessions d'immobilisations sont retracées dans les comptes 657000 et 757000

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	136 256		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 207 218		106 216
Installations générales agencements aménagements divers	47 485		13 100
Matériel de transport	604 984		149 681
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	89 460		18 014
Immobilisations corporelles en cours	1 000		46 708
TOTAL	2 950 147		333 719
Autres participations	12		
Prêts, autres immobilisations financières	65 019		15 913
TOTAL	65 031		15 913
TOTAL GENERAL	3 151 434		349 632

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			136 256	136 256
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 242	2 311 192	2 311 192
Installations générales agencements aménagements divers			60 586	60 586
Matériel de transport		70 937	683 729	683 729
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 849	105 625	105 625
Immobilisations corporelles en cours			47 708	47 708
TOTAL		75 028	3 208 839	3 208 839
Autres participations			12	12
Prêts, autres immobilisations financières		12 527	68 405	68 405
TOTAL		12 527	68 417	68 417
TOTAL GENERAL		87 555	3 413 512	3 413 512

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 758	977		5 735
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	959 624	256 868	2 242	1 214 250
Installations générales agencements aménagements divers	9 251	5 398		14 649
Matériel de transport	400 910	88 371	63 255	426 026
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	45 573	15 902	1 735	59 740
TOTAL	1 415 358	366 539	67 233	1 714 664
TOTAL GENERAL	1 420 116	367 516	67 233	1 720 399

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	977				
Instal.techniques matériel outillage indus.	256 868				
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 398				
Matériel de transport	88 371				
Matériel de bureau informatique mobilier	15 902				
TOTAL	366 539				
TOTAL GENERAL	367 516				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	12 263	12 263	
Autres immobilisations financières	56 142	-0	56 142
Clients douteux ou litigieux	15 460	0	15 460
Autres créances clients	1 497 035	1 497 035	
Impôts sur les bénéfices	188 809	188 809	
Taxe sur la valeur ajoutée	54 739	54 739	
Divers état et autres collectivités publiques	967	967	
Débiteurs divers	21 564	21 564	
Charges constatées d'avance	42 001	42 001	
TOTAL	1 888 979	1 817 377	71 602
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	29 136		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	25 750		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 831	2 831		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	934 546	437 762	496 784	
Fournisseurs et comptes rattachés	318 529	318 529		
Personnel et comptes rattachés	94 823	94 823		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	193 655	193 655		
Taxe sur la valeur ajoutée	284 369	284 369		
Autres impôts taxes et assimilés	33 582	33 582		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 340	13 340		
Groupe et associés	16 610	16 610		
Autres dettes	10 247	10 247		
TOTAL	1 902 531	1 405 747	496 784	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	536 929			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
700 actions x 15.24 €	15.2400	700			700

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 706
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 287
Dettes fiscales et sociales	148 435
Autres dettes	10 247
Total	203 674

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Loyers	5 684		
Maintenance	7 734		
Divers	516		
Publicité	28 067		
Total	42 001		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	12
Ouvriers	78
Total	94

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : BPSO 17
Montant restant dû en capital : 6 430
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT FDS DE COMMERCE SARL PENE

Emprunt du : CA
Montant restant dû en capital : 29 604
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT FDS DE COMMERCE SARL PENE

Emprunt du : PYRENEES GASCOGNE
Montant restant dû en capital : 6 145

Emprunt du : BPSO
Montant restant dû en capital : 71 138

Emprunt du : CREDIT AGRICOLE
Montant restant dû en capital : 304 855

Emprunt du : BANQUE POUYANNE
Montant restant dû en capital : 161 985
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT DU FONDS DE COMMERCE

Emprunt du : BPACA

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Montant restant dû en capital : 354 385

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

CREDIT AGRICOLE CAUTIONS RET GARANTIE MARCH PUBLIC	7 206
CREDIT AGRICOLE CAUTIONS RET GARANTIE MARCH PRIVE	109 201
Total	116 407

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Redevances TTC restant à supporter : 57 602 €

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

L'engagenement en matière de retraite est couvert par SMA BTP pour les cadres/etam.
L'engagement est considéré non significatif pour les ETAM.
L'engagement en matière de retraite est couvert par la PRO BTP pour les ouvriers.